

Rebond lors d'un atterrissage en campagne

Aéronef	Immatriculation	Exploitant
Planeur Schleicher ASW20FL	F-CFLK	Club
Date et heure ¹	Lieu	Conséquences
Lundi 23 mai 2011 à 17 h 55	Vic-Fezensac (32), altitude 130 m	Planeur endommagé

Le pilote effectue un circuit au départ et à destination de l'aérodrome d'Auch (32), où il est basé. Les points de virages prévus sont successivement Lectoure, Condom, Vic-Fezensac et Mirande.

Le pilote indique qu'il décolle à 15 h 05 après avoir consulté les observations et prévisions météorologiques dédiées au vol à voile. Vers 17 h 30, il approche de Vic-Fezensac à une altitude d'environ 850 mètres. Pendant environ 20 minutes il tente de reprendre de l'altitude au sud de la ville. Il explique que les ascendances deviennent irrégulières et qu'il perd progressivement de l'altitude. Pendant cette période, il repère un champ proche qui lui paraît convenir pour un atterrissage en campagne. A une hauteur d'environ 300 mètres, il prend la décision d'atterrir et effectue au préalable deux larges virages de reconnaissance au-dessus du champ. Au cours du deuxième survol, il repère une clôture perpendiculaire à l'axe choisi et décale le point d'aboutissement retenu. Il achève la configuration du planeur en sortant les volets sur la position atterrissage à la fin du dernier virage. La vitesse indiquée passe d'environ 120 km/h à 95 km/h. Le vent est faible. Peu après le touché du train principal, le planeur roule dans un creux puis sur une bosse. Il quitte le sol un court instant puis prend une légère assiette à piquer. Le nez heurte le sol. La verrière éclate. La coque est fissurée sur le côté de l'habitacle. Le pilote ajoute qu'il n'avait pas repéré cette irrégularité du sol pendant les survols de reconnaissance.

L'exploitation des données du GPS présent à bord, montre que la branche vent arrière est débutée à une hauteur d'environ 100 mètres, suivie d'un dernier virage continu, puis de la finale. Cette dernière, d'une durée d'environ 15 secondes, est effectuée face à l'ouest avec une vitesse sol de l'ordre de 120 km/h jusqu'en très courte finale où elle diminue.

Le champ est situé dans la vallée de l'Osse orientée nord-sud. Ses dimensions, son profil général, en légère montée, et son environnement étaient compatibles avec un atterrissage en campagne.

Le pilote, récemment retraité d'une carrière de pilote professionnel, avait repris son activité de pilote de planeur en novembre 2010 après plusieurs années d'interruption. Depuis, il avait effectué environ 50 heures de vol dont 8 heures en double commandes, comprenant des vols en campagne. Dans cette période, il avait également effectué 23 heures et une dizaine d'atterrissements sur le type.

Conclusion

L'accident résulte de la non-détection d'une irrégularité du sol malgré les précautions prises pendant la reconnaissance du champ.

Par ailleurs, il convient de rappeler, sans qu'un lien de cause à effet puisse être formellement établi avec cet événement, qu'un circuit d'approche dans un volume exigu est en général un facteur de risque pour un atterrissage car il ne permet pas d'effectuer une finale stabilisée.

¹ Toutes les heures indiquées sont en heure locale.